



# PROJET D'ETABLISSEMENT SANITAIRE OU SOCIAL

**Date de publication :** Mars 2017

**Rédacteur :** Sylvie Palussière, enseignante de STMS de l'académie de Créteil

La loi rénovant l'action sociale et médico-sociale, dite loi 2002-02, rénove la loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales.

Elle a pour vocation de garantir le droit des usagers (autonomie, protection, cohésion sociale, exercice de la citoyenneté, prévention de l'exclusion) au moyen de la mise en place de sept outils spécifiques : livret d'accueil, charte des droits et libertés, règlement de fonctionnement, contrat de séjour (*articles 8 et 11 pour le règlement de fonctionnement spécifiquement*), médiateur ou conciliateur (*article 9*), conseil de la vie sociale ou autres formes de participation (*article 10*), et enfin un projet d'établissement ou de service (*article 12*).

Ce dossier, après une première partie théorique nécessaire à la compréhension de ce dernier outil, propose de concevoir des séquences pédagogiques permettant aux élèves de s'ancrer dans la réalité d'un territoire d'exercice professionnel.

## SOMMAIRE

PARTIE 1 : LE PROJET EN QUELQUES RÉFÉRENCES.....	3
1. REPERES SUR LA NOTION DE PROJET .....	4
2. FONDEMENTS DU PROJET DANS LES INSTITUTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES.....	7
3. LE PROJET D'ETABLISSEMENT .....	8
4. EXEMPLES DE PROJETS D'ETABLISSEMENT MIS EN LIGNE .....	9
5. RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SITOGRAPHIQUES .....	10
PARTIE 2 : CONCEVOIR DES SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES À PARTIR D'UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT SANITAIRE OU SOCIAL.....	11
1. PREMIER EXEMPLE DE CONTEXTE PROFESSIONNEL .....	12
1.1. La résidence « Les Servins » .....	12
1.2. Propositions de pistes d'exploitations pédagogiques en filières ASSP et SPVL .....	13
1.3. Exemples de séquences pédagogiques en filière SPVL .....	26
2. DEUXIÈME EXEMPLE DE CONTEXTE PROFESSIONNEL.....	33
2.1. Centre social du Segala Tarbais .....	33
2.2. Propositions de pistes d'exploitations pédagogiques .....	34

## PARTIE 1 : LE PROJET EN QUELQUES RÉFÉRENCES

Le projet d'établissement est mis en évidence dans la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale<sup>1</sup>.

Cette loi a pour objectif de replacer l'utilisateur au cœur du dispositif et de lui conférer une pleine citoyenneté.

Article 12 de la loi :

*Il est inséré, dans le code de l'action sociale et des familles, un article L. 311-8 ainsi rédigé :  
« Art. L. 311-8. - Pour chaque établissement ou service social ou médico-social, il est élaboré un projet d'établissement ou de service, qui définit ses objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement. Ce projet est établi pour une durée maximale de cinq ans après consultation du conseil de la vie sociale ou, le cas échéant, après mise en œuvre d'une autre forme de participation. »*

Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-social.  
JORF du 3 janvier 2002, page 124, texte n°2

Comme l'indique le document « Repères concernant la notion de projet »<sup>2</sup> de l'ANESM, cette loi a contribué à faire des établissements et services du secteur social et médico-social des « *organisations à projets* ».

<sup>1</sup> Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-social. JORF du 3 janvier 2002, page 124, texte n°2

<sup>2</sup> BERBESSON Mireille, REMY Julien, 2009. [Repères concernant la notion de projet](#). ANESM avec l'appui du cabinet Copas. 6 p.

### 1. REPERES SUR LA NOTION DE PROJET

**L'auteur de ce dossier a réalisé une synthèse du document de Mireille Berbesson, Julien Remy, Repères concernant la notion de projet (ANESM).**

Utilisé dans différents domaines tels le bâtiment, l'architecture, la philosophie ou la sociologie, le mot projet renvoie à l'idée de « projeter quelque chose en avant » du latin « projectum de projicere ».

Faire un projet, c'est donc « se projeter ».

La notion de projet est souvent associée à un besoin ou à une demande institutionnelle.

Le projet renvoie donc à une anticipation, à une projection dans le temps. On prévoit la mise en place d'une action dans le but de la réaliser dans un espace de temps défini.

La définition de J.P. Boutinet englobe la conception et la mise en œuvre :

« *Le projet est une anticipation opératoire, individuelle ou collective d'un futur désiré. L'anticipation opératoire comprend deux composantes :*

- *Un but, un objectif ;*
- *Un plan pour atteindre l'objectif fixé : il précise les étapes intermédiaires par lesquelles il doit passer et, le cas échéant, les stratégies. »*

BOUTINET J.P., 2015. *Antropologie du projet*. 3<sup>ème</sup> édition. PUF, 464 p. Collection Quadrige.

En sociologie des organisations, sont repris deux registres du terme « projet » qu'il peut être intéressant de revoir dans ce dossier : la gestion par projet (développé dans l'ouvrage de Daniel Gacoin « *Conduire des projets en action sociale* »<sup>3</sup>) et le projet d'institution<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> GACOIN Daniel, 2010. *Conduire des projets en action sociale*. 2<sup>ème</sup> édition. Editions Dunod, , 272 p.

<sup>4</sup> LAPRIE B., MINANA B., BRISSONET C. et al., 2008. *Projet d'établissement. Comment le concevoir et le formaliser dans le secteur social et médico-social ?* 3<sup>ème</sup> édition. ESF Editeur, 251 p. Actions sociales

Le tableau ci-dessous en reprend les caractéristiques et différence ces deux registres :

	<b>Gestion par projet</b>	<b>Projet d'institution</b>
<b>Champ</b>	<i>Un secteur d'activité</i>	<i>L'organisation</i>
<b>L'objectif central</b>	<i>L'innovation et l'expérimentation</i>	<i>L'amélioration de l'existant</i>
<b>Le mode d'organisation</b>	<i>Horizontal (ou par réseau)</i>	<i>Vertical (ou hiérarchique)</i>
<b>La temporalité</b>	<i>Courte</i>	<i>Longue</i>

Le projet d'établissement se rapproche davantage de la notion de projet d'institution<sup>5</sup>.

### LES FONCTIONS DU PROJET

Un projet poursuit différentes fonctions.

✓ ***Fonction de production de sens***

Il y a, dans tout projet, la recherche de **se rapprocher de valeurs** que l'on défend, d'atteindre des finalités.

✓ ***Fonction opérationnelle***

Le projet permet **d'atteindre les objectifs de l'organisation**, il contribue au développement du système, de sa maîtrise.

✓ ***Fonction sociale***

Le projet **rassemble les personnes**, en les amenant à œuvrer ensemble vers un même but, à travailler en groupe.

Cette dimension sociale commune à tous les projets place les acteurs dans des situations potentiellement conflictuelles, ce qui les entraîne à la négociation.

<sup>5</sup> JOING JL., 2007. Projet d'entreprise... Projet d'établissement... Projet personnalisé : paradoxe et complexité de cette règle de trois. *Les cahiers de l'Actif*. N°372-375, p. 49-60

### ✓ *Fonction de dynamisation*

Le projet est vu à la fois comme une occasion de créer **collectivement, d'innover**, et à la fois de **mobiliser les énergies**, de **motiver les personnes** en leur donnant un but à atteindre et en proposant des modes d'organisation nouveaux.

Dans les années 1970, en sociologie, le terme de projet a pour objectif de réintroduire de l'action. Des auteurs comme M. Crozier<sup>6</sup> ou A. Touraine<sup>7</sup> ont cherché à redonner de l'initiative aux acteurs de l'organisation, par le projet d'action.

### ✓ *Fonction pédagogique*

Par son caractère réfléchi et novateur, le projet est en lui-même porteur de **développement de compétences nouvelles**.

En conclusion et en tenant compte de ses différentes fonctions :

Le projet est un ensemble articulé, évolutif et délimité dans le temps d'opérations négociées d'anticipation, de planification, de réalisation et d'évaluation d'actions orientées vers un objectif déterminé à des fins de production de sens, d'efficacité, d'efficience, de dynamisation et/ou de développement d'un système donné.<sup>8</sup>

<sup>6</sup> CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, 1977. *L'acteur et le système – Les contraintes de l'action collective*. Editions Seuil. 500 p. (réédition, collection Points essais, 1992)

<sup>7</sup> TOURAINE Alain, 1965. *Sociologie de l'action*. Editions du Seuil. Chapitre IV « Les organisations », sous-chapitre V « Projets et attitudes » (version numérisée disponible)

<sup>8</sup> ROEGIERS Xavier, 2007. *Analyser une action d'éducation et de formation*. Editions De Boek. 337 p.

## 2. FONDEMENTS DU PROJET DANS LES INSTITUTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES

De la loi du 30 juin 1975 à la loi du 2 janvier 2002

L'auteur de ce dossier a réalisé une synthèse du document de Mireille Berbesson, Julien Remy, Repères concernant la notion de projet (ANESM).

La notion de projet en sociologie des organisations a influé le fonctionnement des organisations publiques et privées œuvrant dans le secteur social et médico-social.

« La question du fonctionnement par projet des administrations publiques a d'abord été posé, dès les années 1970, sous la forme d'un impératif de rationalisation des moyens publics. (...) Le fonctionnement d'une organisation « à projet » ne peut se réduire à une simple volonté de diminuer les coûts. D'autres éléments importants apparaissent. (...) Outre l'efficacité et l'efficience, (...) le new public management met aussi l'accent sur la nécessité d'une plus grande ouverture et d'une plus grande accessibilité dans les administrations publiques ».<sup>9</sup>

La [loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales](#), remise depuis en question quant à l'absence de la prise en compte de l'expression de l'usager dans sa prise en charge (pensée et organisée exclusivement de manière collective), laisse apparaître déjà l'organisation par projet. D'autres éléments sont énoncés dans cette loi : la rationalisation du secteur, les schémas départementaux, le recensement des besoins, les priorités d'action et l'évaluation mais aussi la nécessité d'une coordination entre les différents opérateurs.

L'ANESM met en évidence la première apparition du « projet d'établissement » dans l'article 30 des [annexes XXIV du décret n° 89-798 du 27 octobre 1989](#)<sup>10</sup> concernant le handicap.

Ceci représente une étape importante et est décrit par J.-R Loubat<sup>11</sup> qui invoque : « Ce n'est plus tant le bénéficiaire qui est incorporé dans un établissement dont il doit épouser les règles de vie, qu'une équipe professionnalisée qui se met au service du bénéficiaire en lui proposant des prestations adaptées à sa situation, à ses attentes et ses besoins. »

Enfin, la loi n° 2002-2<sup>12</sup> axée sur le droit individuel de l'usager réaffirme, dans son article 12, cette obligation d'établir un projet d'établissement.

<sup>9</sup> BERBESSON Mireille, REMY Julien, 2009. [Repères concernant la notion de projet](#). ANESM avec l'appui du cabinet Copas. 6 p.

<sup>10</sup> Annexe XXIV au décret n° 89-798 du 27 octobre 1989. *Conditions techniques d'autorisation des établissements et services prenant en charge des enfants ou adolescents présentant des déficiences intellectuelles ou inadaptés*. BO n°45 du 14 décembre 1989

<sup>11</sup> LOUBAT Jean-René, 2012. *Elaborer son projet d'établissement social et médico-social*. 3<sup>ème</sup> édition. Editions Dunod, 416 p.

### 3. LE PROJET D'ETABLISSEMENT

D'après l'ANESM, dans une synthèse « Elaboration, rédaction et animation du projet d'établissement ou de service »<sup>13</sup> :

*« Le projet d'établissement ou de service a pour finalités principales de clarifier le positionnement institutionnel de la structure (...), d'indiquer les évolutions en termes de public et de missions, de donner des repères aux professionnels et de conduire l'évolution des pratiques et de la structure dans son ensemble ».*

*« Inscrit dans une démarche participative, le projet d'établissement ou de service est le principal document à visée intégratrice, tant sur le plan du sens de l'activité que de l'organisation du travail. »*

Le projet d'établissement est un outil de pilotage, au même titre que le projet d'activité ou d'action, le projet personnalisé, combiné à l'évaluation externe et interne.

Il fait partie du projet institutionnel et contribue au projet de vie de la personne accueillie et accompagnée.

Il reprend les modalités d'intervention et d'accompagnement des usagers.

Il est piloté par la Direction et l'encadrement en lien avec les professionnels des structures.

L'UNIOPSS-URIOPSS définit le projet d'établissement ainsi :

*« Document qui contient en substance l'histoire et le projet de l'organisme gestionnaire, ses missions, ses objectifs notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que des modalités d'organisation et de fonctionnement, le public, la relation avec les parents, la famille et l'entourage, la nature de l'offre de service et son organisation, les principes d'intervention, les professionnels et les compétences mobilisées, les objectifs d'évolution, de profession et de développement. Ce projet est établi pour une durée maximale de 5 ans après consultation du conseil de la vie sociale ou, le cas échéant, après mise en œuvre d'une autre forme de participation. »*

URIOPSS PACA et CORSE, 2014. [La gouvernance des associations de solidarité ou comment construire et évaluer vos projet](#). Page 12

La synthèse de l'ANESM [Elaboration, rédaction et animation du projet d'établissement ou de service](#), Recommandations et bonnes pratiques professionnelles (2012), reprend toutes les parties énumérées précédemment en les détaillant.

<sup>12</sup> [Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale](#). JORF du 3 janvier 2002, page 124, texte n°2

<sup>13</sup> ANESM, 2012. [Elaboration, rédaction et animation du projet d'établissement ou de service](#). Recommandations et bonnes pratiques professionnelles (synthèse). 8 p.

### Les thématiques à traiter dans le projet d'établissement ou de service<sup>14</sup>

THEMATIQUES A TRAITER	EXPLICATIONS
L'histoire et le projet de l'organisme gestionnaire	Synthèse des repères historiques, des évolutions majeures de l'établissement/du service en lien avec celles du public, de l'environnement socio-économique et des politiques sociales
Les missions	Faciliter l'adéquation entre l'autorisation et la pratique de l'établissement/du service Replacer les missions dans le contexte juridique et institutionnel
Le public et son entourage	Décrire le public accueilli par des caractéristiques spécifiques et des dynamiques de parcours Favoriser l'expression et la participation des usagers Préciser la place de l'entourage
La nature de l'offre de service et son organisation	Caractéristiques générales de l'accompagnement, prestations et activités mises en œuvre par l'établissement/le service, décrites du point de vue de l'utilisateur Organisation interne de l'offre de service : modalités d'admission, différents projets, organisation des différents groupes/unités de vie, moyens matériels Ancrage des activités sur le territoire (partenaires, ouverture)
Les principes d'intervention	Fondement des pratiques professionnelles quotidiennes (valeurs communes, injonctions légales ou réglementaires, réflexions théoriques)
Les professionnels et les compétences mobilisées	Compétences, fonctions, dynamique du travail d'équipe, dispositifs qui favorisent l'interdisciplinarité, actions de formation, de valorisation des acquis professionnels, modalités de travail en réseau et en partenariat
Objectifs d'évolution, de progression, de développement	Ajustement aux besoins, amélioration de la qualité des pratiques, de l'organisation, développement ou amélioration des partenariats, accueil vers d'autres publics

L'ANESM termine sa synthèse en indiquant que le projet d'établissement est :

- un outil de management,
- un outil institutionnel de positionnement et de négociation,
- un outil de communication.

### 4. EXEMPLES DE PROJETS D'ETABLISSEMENT MIS EN LIGNE

[Projet d'établissement 2010-2015](#), Institut médico-éducatif « René Fontaine », 2013

[Projet d'établissement](#), Etablissement Les Alcides, Maison d'accueil spécialisée, 2012

<sup>14</sup> ANESM, 2012. [Elaboration, rédaction et animation du projet d'établissement ou de service](#). Recommandations et bonnes pratiques professionnelles (synthèse). 8 p.

## 5. RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SITOGRAPHIQUES

BOUTINET J.P., 2015. *Antropologie du projet*. 3<sup>ème</sup> édition. PUF, 464 p. Collection Quadrige

BERBESSON Mireille, REMY Julien, 2009. [Repères concernant la notion de projet](#). ANESM avec l'appui du cabinet Copas. 6 p.

LAPRIE B., MINANA B., BRISSONET C. et al., 2008. *Projet d'établissement. Comment le concevoir et le formaliser dans le secteur social et médico-social ?* 3<sup>ème</sup> édition. ESF Editeur, 251 p. Actions sociales

JOING JL., 2007. Projet d'entreprise... Projet d'établissement... Projet personnalisé : paradoxe et complexité de cette règle de trois. *Les cahiers de l'Actif*. N°372-375, p. 49-60

CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, 1977. *L'acteur et le système – Les contraintes de l'action collective*. Editions Seuil. 500 p. (réédition, collection Points essais, 1992)

TOURAINÉ Alain, 1965. *Sociologie de l'action*. Editions du Seuil. Chapitre IV « Les organisations », sous-chapitre V « Projets et attitudes » (version numérisée disponible)

LOUBAT Jean-René, 2012. *Elaborer son projet d'établissement social et médico-social*. 3<sup>ème</sup> édition. Editions Dunod, 416 p.

GACOIN Daniel, 2010. *Conduire des projets en action sociale*. 2<sup>ème</sup> édition. Editions Dunod, , 272 p.

URIOPSS PACA et CORSE, 2014. [La gouvernance des associations de solidarité ou comment construire et évaluer vos projet](#). Page 12

ANESM, 2012. [Elaboration, rédaction et animation du projet d'établissement ou de service](#). Recommandations et bonnes pratiques professionnelles (synthèse). 8 p.

ANESM, 2009. [Lois et règlements du secteur social et médico-social faisant référence à la notion de projet d'établissement ou de service](#). 32 p.

## PARTIE 2 : CONCEVOIR DES SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES À PARTIR D'UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT SANITAIRE OU SOCIAL

Cette seconde partie du dossier aborde l'utilisation d'un projet d'établissement dans les séquences pédagogiques.

11

Construire des séquences pédagogiques à partir d'un projet d'établissement peut :

- Inciter les élèves à utiliser et exploiter une documentation professionnelle,
- Leur permettre d'identifier le projet d'établissement qu'ils seront amenés à consulter ou pour lequel ils participeront à l'élaboration lorsqu'ils effectueront une prise de poste dans une structure sanitaire ou sociale,
- Permettre d'élaborer des situations professionnelles prenant appui sur des structures d'emplois bien identifiées, notamment en privilégiant celles du territoire d'exercice professionnel, et à proximité des établissements scolaires. Des actions réelles et concrètes peuvent être organisées en lien avec les activités proposées par les structures. L'approche des séquences pédagogiques est donc plus intéressante pour les élèves.

Les projets d'établissement peuvent être mis en ligne ou demandés dans les structures, lors des visites pédagogiques et certificatives des périodes de formation en milieu professionnel.

Ce dossier donne des exemples de contextes professionnels puis de séquences pédagogiques conçues à partir d'un projet d'établissement. Le premier exemple de contexte permettra d'envisager des séquences dans les deux filières baccalauréat professionnel suivantes : SPVL et ASSP. Un tableau synthétisera les deux approches à partir d'un foyer de vie pour personnes adultes en situation de handicap.

### 1. PREMIER EXEMPLE DE CONTEXTE PROFESSIONNEL

#### 1.1. La résidence « Les Servins »

La résidence « Les Servins » est située à Nanteuil Lès Meaux (77) et accueille des personnes adultes en situation de handicap. C'est un foyer de vie avec médicalisation, accueil de jour et service d'accompagnement à la vie sociale. Cette résidence est un établissement de l'Association des Etablissements du Domaine Emmanuel (AEDE).

Les résidents sont admis à partir de 20 ans et présentent une déficience mentale légère ou moyenne, avec ou sans handicap associé.

La Résidence « Les Servins » dispose de 42 places pour des personnes présentant des niveaux d'autonomie différents, du plus autonome à celui nécessitant un suivi médical justifiant un financement de l'assurance maladie, du travailleur d'ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) à temps partiel à l'adulte handicapé vieillissant et susceptible d'accéder à des activités occupationnelles.

La médicalisation permet à ceux dont l'autonomie baisse mais qui n'ont pas encore atteint le seuil de la dépendance de continuer de résider au sein de l'établissement. Elle porte davantage sur l'autonomie que sur la dépendance.

L'établissement dispose d'un foyer d'hébergement de 32 places et de logements situés à proximité pour 5 places supplémentaires. Le dispositif est complété par un service de suite qui assure l'accompagnement de 5 personnes qui bénéficient d'un logement autonome et d'un service d'accueil de jour de 5 places.

L'objectif de cette résidence est de permettre, à travers cette diversité dans les formes d'hébergements et également dans les formes d'activités (occupationnelles ou ESAT à temps partiel), de proposer à chaque résident la forme d'activité et de logement adaptée à ses possibilités.

Situé à proximité du centre ville, la Résidence « Les Servins » favorise l'intégration sociale des résidents et souhaite être un exemple d'intégration de la personne dans la cité.

Elle dispose d'un projet d'établissement consultable [en ligne](#).

### 1.2. Propositions de pistes d'exploitations pédagogiques en filières ASSP et SPVL

*Les élèves vont être amenés à consulter partiellement le projet d'établissement afin de développer les compétences professionnelles de la séquence pédagogique proposée par l'enseignant. Les démarches pédagogiques ne seront pas développées entièrement, libre à chaque enseignant de les mettre en place en fonction des objectifs de séquences et séances.*

A la lecture du projet d'établissement, on peut se rendre compte que beaucoup de séquences peuvent être envisagées dans chaque filière. Le tableau proposé ci-dessous met en évidence la richesse de ce document. Il met en relation les différentes parties du projet d'établissement avec les compétences professionnelles et savoirs associés de chaque référentiel (tout ne sera pas exploité, il s'agit juste d'une approche possible). Une fois cette première manière d'aborder le document évoquée, des situations professionnelles plus précises permettront de concevoir des séquences pédagogiques pour amener l'élève à développer des compétences professionnelles en lien avec la structure étudiée. Les propositions ne sont, là encore, qu'à titre indicatif. Bien que relativement ancien, le projet d'établissement de la résidence « Les Servins » peut servir d'exemple pour tout autre document plus récent.

THÉMATIQUES ABORDÉES	PROJET D'ÉTABLISSEMENT (n° de pages)	FILIÈRE ASSP (option B « en structure »)	FILIÈRE SPVL (Secteurs d'activités A1 <sup>15</sup> et A2 <sup>16</sup> )
		Compétences professionnelles et savoirs associés en fonction de situations professionnelles à déterminer	
Le projet d'établissement	Page de présentation Page de garde et sommaire		<b>A1/C 4</b> – Mettre en œuvre un projet, réaliser des actions <b>C 4-1 Accompagner les personnes dans la recherche de services</b> (prise en compte du projet d'établissement dans sa globalité)  <b>S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention</b> <b>7- Organisation des actions et des modes d'intervention</b>

<sup>15</sup> Activités de soutien et d'aide à l'intégration

<sup>16</sup> Activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté

THÉMATIQUES ABORDÉES	PROJET D'ÉTABLISSEMENT (n° de pages)	FILIÈRE ASSP (option B « en structure »)	FILIÈRE SPVL (Secteurs d'activités A1 <sup>15</sup> et A2 <sup>16</sup> )
		Compétences professionnelles et <b>savoirs associés</b> en fonction de situations professionnelles à déterminer	
Présentation de l'organisme gestionnaire et des structures qu'elle gère	3	<p>C 1.1 Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage</p> <p><b>C 1.1.5 Orienter les personnes vers les professionnels, les services, les partenaires compétents</b></p> <p>SMS – 1-Personnes aux différentes étapes de la vie et les réponses institutionnelles</p> <p><b>1.8 Personne handicapée</b></p> <p><b>1.8.4 Etablissements en faveur des personnes handicapées</b></p> <p><i>Présenter les établissements médicosociaux et les différentes structures d'hébergement : objectifs, modalités d'accueil, fonctionnement...</i></p> <p><i>Présenter les différentes structures de rééducation et de travail protégé : objectifs, conditions d'accueil personnels et rôles...</i></p>	<p><b>A1/C 4 – Mettre en œuvre un projet, réaliser des actions</b></p> <p><b>C 4-4 Contribuer au partenariat avec les acteurs locaux</b></p> <p>Situations professionnelles à partir de l'organisation d'un forum médico-social intégrant les différentes structures gérées par l'organisme gestionnaire sur le territoire professionnel (département, canton, communauté de communes...)</p> <p><b>S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention</b></p> <p><b>3- Cadre administratif des structures d'emplois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Associations</b></li> </ul>

THÉMATIQUES ABORDÉES	PROJET D'ÉTABLISSEMENT (n° de pages)	FILIÈRE ASSP (option B « en structure »)	FILIÈRE SPVL (Secteurs d'activités A1 <sup>15</sup> et A2 <sup>16</sup> )
		Compétences professionnelles et <b>savoirs associés</b> en fonction de situations professionnelles à déterminer	
		<p><b>C1.2 Communiquer avec l'équipe, les autres professionnels, les services, les partenaires</b> On peut très bien construire une situation professionnelle dans laquelle l'élève doit rédiger et mettre en forme le projet individualisé d'un usager à partir d'une réunion d'équipe. Dans ce cas, les compétences développées seront :</p> <p><b>C 1.2.1 Recueillir, sélectionner et ordonner les informations</b></p> <p><b>C 1.2.3 Rédiger, mettre en forme et diffuser un document professionnel</b></p> <p>Il est aussi possible de construire une situation professionnelle visant la compétence <b>C3.2 : Elaborer le projet individualisé, le projet de vie</b></p> <p>SMS – 2. Méthodologie d'intervention <b>2.2 Projet individualisé, projet de vie, projet personnalisé, projet d'accompagnement</b> Préciser le contexte professionnel et réglementaire des différents projets (ou uniquement du projet personnalisé énoncé page 3)</p>	<p><b>A1/C 4 – Mettre en œuvre un projet, réaliser des actions</b></p> <p><b>C 4-3 Participer au déroulement d'activités en lien avec d'autres professionnels</b> Possibilité de construire aussi des situations professionnelles en lien avec l'organisation d'un forum et permettant aussi de mettre en œuvre la compétence :</p> <p><b>A1/C 2 - Communiquer</b></p> <p><b>C 2-2 Informer et orienter les personnes</b> (lors du forum)</p> <p><b>S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention</b></p> <p><b>4- Structures locales participant aux besoins de la population :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>services médico-sociaux</b></li> </ul>

THÉMATIQUES ABORDÉES	PROJET D'ÉTABLISSEMENT (n° de pages)	FILIÈRE ASSP (option B « en structure »)	FILIÈRE SPVL (Secteurs d'activités A1 <sup>15</sup> et A2 <sup>16</sup> )
		Compétences professionnelles et <b>savoirs associés</b> en fonction de situations professionnelles à déterminer	
Présentation de l'établissement	4	<p><b>C 3. 4 Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale</b>  <i>En fonction des types de handicap des usagers, l'élève pourra développer de C 3.4.1 à C 3.4.6</i></p> <p>SMS – 1-Personnes aux différentes étapes de la vie et les réponses institutionnelles</p> <p><b>1.8 Personne handicapée</b>  <b>1.8.1 Différents types de handicap</b>  <i>Définir la notion de handicap</i>  <i>A partir de la classification en vigueur, illustrer et caractériser, à l'aide d'exemple les principaux types de handicap... Et autres limites de connaissances exigées (en fonction de la démarche pédagogique)</i></p> <p><b>1.8.3 Législation en faveur des personnes handicapées</b></p>	<p><b>A1/C 1 - Analyser</b>  <b>C 1-1 Identifier les demandes des publics (accès à des services administratifs, techniques, médico-sociaux, éducatifs..., démarches...)</b>  <b>C 1-2 Analyser les demandes</b>  <i>Mettre en perspective la demande d'un usager et l'offre des services pour proposer une aide adaptée</i></p> <p><b>A1/C 2 - Communiquer</b>  <b>C 2-2 Informer et orienter les personnes</b>  A partir de la procédure d'accueil et d'admission ou lors du forum</p> <p><b>ou</b>  <b>A2/C 4 – Mettre en œuvre un projet, réaliser des actions</b>  <b>C4-1 Participer au déroulement d'activités récréatives ou d'ateliers éducatifs</b>, d'activités de valorisation des ressources locales  (i prise en compte des caractéristiques du public pour proposer les activités)</p> <p><b>S1 – Environnement social de l'intervention professionnelle</b>  <b>2- Connaissance sociologique et psychologique des publics : besoins, comportements</b>  <b>2-1 Publics</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes handicapées</li> </ul>
Procédure d'accueil et d'admission	19		
RNRSMS			Mars 2017

THÉMATIQUES ABORDÉES	PROJET D'ÉTABLISSEMENT (n° de pages)	FILIÈRE ASSP (option B « en structure »)	FILIÈRE SPVL (Secteurs d'activités A1 <sup>15</sup> et A2 <sup>16</sup> )
		Compétences professionnelles et <b>savoirs associés</b> en fonction de situations professionnelles à déterminer	
			<p><b>A1/C 4</b> – Mettre en œuvre un projet, réaliser des actions</p> <p><b>C 4-2 Accompagner les personnes dans leurs recherches administratives, dans la préparation d'un dossier</b></p> <p>Mise en situation professionnelle possible pour mettre en œuvre et <i>repérer les services, les personnes ressources, les structures compétentes, aider à la constitution d'un dossier administratif, aider à la prise d'un rendez-vous</i> (par exemple avec la MDPH)</p> <p><b>S3</b> – Cadre juridique appliqué aux interventions professionnelles</p> <p><b>2- Cadre administratif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Département (en lien avec le schéma départemental)</li> </ul> <p><b>A1/C 3 - Gérer</b></p> <p><b>C 3-3 Gérer la documentation</b></p> <p><i>Recenser les sources d'informations utiles</i> (situation professionnelle possible permettant à l'élève de situer ses activités/aux objectifs de la loi)</p> <p><b>S3</b> - Cadre juridique appliqué aux interventions professionnelles</p> <p><b>1- Sources de Droit (européen, français)</b></p> <p>Principaux textes en lien avec les activités professionnelles</p> <p>Exemple de la loi du 11 février 2005</p>

THÉMATIQUES ABORDÉES	PROJET D'ÉTABLISSEMENT (n° de pages)	FILIÈRE ASSP (option B « en structure »)	FILIÈRE SPVL (Secteurs d'activités A1 <sup>15</sup> et A2 <sup>16</sup> )
		Compétences professionnelles et <b>savoirs associés</b> en fonction de situations professionnelles à déterminer	
Service rendu par l'établissement	5 à 8	<p>En fonction des situations professionnelles choisies, on pourra faire référence au projet d'établissement sur les pages citées ci-contre pour permettre à l'élève de mener les actions en lien avec les éléments rédigés dans le document de référence.</p> <p><b>C 3.3 Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation</b></p> <p><b>C 3.4 Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie</b> et de la vie sociale</p> <p><b>C 3.5 Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence</b></p> <p><b>SMS – Méthodologie d'intervention</b></p> <p><b>2.1 Bienfaisance – maltraitance</b></p> <p><b>2.2 Projet individualisé, projet de vie, projet personnalisé, projet d'accompagnement</b></p>	<p><b>A1/C 1 - Analyser</b></p> <p><b>C 1-2 Analyser les demandes</b> <i>Mettre en perspective la demande d'un usager et l'offre des services pour proposer une aide adaptée</i></p> <p><b>S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention</b></p> <p><b>4- Structures locales participant aux besoins de la population</b> <i>Justifier les services proposés en lien avec les besoins des populations</i></p> <p><b>S1 – Environnement social de l'intervention professionnelle</b></p> <p><b>3- Faits sociétaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Processus d'intégration</i></li> <li>• <i>Lien social</i></li> <li>• <i>Comportement citoyen</i></li> </ul>
Le personnel salarié	15	<p><b>1.8 Personne handicapée</b></p> <p><b>1.8.2 Attitudes face au handicap</b> <i>Présenter les facteurs présentant favorisant l'inclusion</i></p> <p><b>1.8.4 Etablissements en faveur des personnes handicapées</b> <i>Présenter les établissements médico-sociaux et les différentes structures d'hébergement</i></p> <p>La page 9 peut servir d'appui à une situation</p>	<p><b>A1/C 2 - Communiquer</b></p> <p><b>C 2-2 Informer et orienter les personnes</b> <i>Orienter le public vers les structures, vers les professionnels</i> <i>Répondre aux demandes d'information</i></p> <p><b>A2/C4 – Mettre en œuvre un projet, réaliser des actions</b></p> <p><b>C 4-4 Identifier sa place, ses activités dans une équipe...</b> (en fonction d'un projet déterminé par une situation professionnelle)</p>

THÉMATIQUES ABORDÉES	PROJET D'ÉTABLISSEMENT (n° de pages)	FILIÈRE ASSP (option B « en structure »)	FILIÈRE SPVL (Secteurs d'activités A1 <sup>15</sup> et A2 <sup>16</sup> )
		Compétences professionnelles et <b>savoirs associés</b> en fonction de situations professionnelles à déterminer	
		professionnelle en techniques professionnelles et technologie associée, ergonomie – soins : 3. Techniques de soins d'hygiène et de confort <b>3.3 Surveillance de l'état de santé de la personne</b>	<b>S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention</b> <b>6- Cadre général d'intervention des professionnels dans les structures participant à la vie locale et au maintien du lien social</b>  La page 7 permettra aux élèves de mettre en œuvre des <b>actions professionnelles</b> ou des projets en tenant compte des valeurs de la structure.
Les prestations, une journée type (actes de la vie quotidienne, restauration)	9	<b>C 3.1 Assurer l'hygiène de l'environnement de la personne</b> <b>C 3.6 Préparer des collations...</b>  On peut aussi mettre en œuvre les compétences suivantes : C 2.1 Organiser le travail en équipe professionnelle <b>C 2.1.2 Planifier ses activités de travail</b> <b>C 2.1.3 Etablir le planning de travail et des activités des membres d'une équipe</b>  De nombreuses situations professionnelles relevant du pôle nutrition – alimentation peuvent être associées au contexte (mais aussi entretien de l'environnement de la personne dans les techniques professionnelles et technologie associé « Services à l'utilisateur »). <b>3. Techniques de soins, d'hygiène et de confort adaptées</b> à la personne en situation de handicap (notamment avec la personne vieillissante, etc...).	La page 9 permettra la mise en œuvre d'activités en tenant compte de l'organisation quotidienne.  <b>A2/C 1 - Analyser</b> <b>C 1-1 Identifier les demandes de la population</b>  <b>A2/C 3 - Gérer</b> <b>C 3-2 Organiser des activités, des rencontres, des sorties</b>  <b>A2/C 4 – Mettre en œuvre un projet, réaliser des actions</b> <b>C 4-1 Participer au déroulement d'activités récréatives ou d'ateliers éducatifs...</b>  <b>A2/C 5 – Evaluer, rendre compte</b> <b>C 5-1 Apprécier la satisfaction des usagers</b>

THÉMATIQUES ABORDÉES	PROJET D'ÉTABLISSEMENT (n° de pages)	FILIÈRE ASSP (option B « en structure »)	FILIÈRE SPVL (Secteurs d'activités A1 <sup>15</sup> et A2 <sup>16</sup> )
		Compétences professionnelles et <b>savoirs associés</b> en fonction de situations professionnelles à déterminer	
Les activités	10 à 12	<p><b>C 3-4 Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale</b></p> <p><b>Techniques professionnelles et technologie associée - Animation</b></p> <p><b>1. Activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale</b></p> <p><b>1-2 Conduite d'activités pour une personne ou un groupe</b></p>	<p>Cette partie, là encore, permettra de développer les compétences professionnelles des élèves en proposant des actions en lien avec le projet d'établissement.</p> <p>Les pages 11 et 12 peuvent permettre d'aborder à nouveau les compétences professionnelles énoncées ci-dessus et le savoir associé :</p> <p><b>S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention</b></p> <p><b>7- Organisation des actions et des modes d'interventions</b></p> <p>Projet de structures, projet d'équipes, projet du professionnel</p>
La réinsertion professionnelle	12	<p><b>C 3-2 Elaborer le projet individualisé, le projet de vie</b></p> <p><b>SMS – 1. Personnes aux différentes étapes de la vie et les réponses institutionnelles</b></p> <p>1.8 Personne handicapée</p> <p><b>1.8.2 Attitudes face au handicap</b></p> <p><b>Facteurs d'inclusion</b></p>	<p>Toujours à partir d'une situation professionnelle pour répondre à la demande d'un usager qui souhaiterait solliciter une place en ESAT, par exemple :</p> <p><b>A1/C 1 - Analyser</b></p> <p><b>C 1-1 Identifier les demandes des publics</b></p> <p><b>C 1-2 Analyser les demandes</b></p> <p><b>A1/C 2 - Communiquer</b></p> <p><b>C 2-2 Informer et orienter les personnes</b></p> <p><b>C 2-3 Faciliter le lien entre les usagers et les interlocuteurs institutionnels</b></p> <p><b>A1/C 4 – Mettre en œuvre un projet, réaliser des actions</b></p> <p><b>C 4-1 Accompagner les personnes dans la recherche de services (aides, informations...)</b></p> <p>Pour développer ces compétences, on peut étudier encore à ce niveau le savoir associé :</p> <p><b>S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention</b></p> <p><b>7 Organisation des actions et des modes d'interventions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de structures, projet d'équipes, projet du professionnel</li> </ul>

THÉMATIQUES ABORDÉES	PROJET D'ÉTABLISSEMENT (n° de pages)	FILIÈRE ASSP (option B « en structure »)	FILIÈRE SPVL (Secteurs d'activités A1 <sup>15</sup> et A2 <sup>16</sup> )
		Compétences professionnelles et <b>savoirs associés</b> en fonction de situations professionnelles à déterminer	
Les soins	12	<p><b>C3-3 Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation</b></p> <p>Techniques professionnelles et technologie associée : ergonomie - soins : Différentes situations professionnelles peuvent être envisagées dans ce contexte</p>	
L'accompagnement à la fin de vie	13	<p>Dans l'objectif de prendre en charge une personne en fin de vie, l'élève peut mettre en œuvre les compétences professionnelles suivantes :</p> <p>C 1.1 Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage  <b>C 1.1.2 Créer une situation d'échange, favoriser le dialogue, l'expression de la personne, la coopération de la famille et de l'entourage</b>  <b>C 1.1.4 Adapter sa réponse aux différentes situations dont situations de conflit et d'urgence</b>  <b>C 1.1.5 Orienter les personnes vers les professionnels, les services, les partenaires compétents</b></p> <p>SMS – 1. Personnes aux différentes étapes de la vie et les réponses institutionnelles  <b>1.11 Fin de vie et mort</b>  <b>1.11.1 Aspects biologiques, psychosociologiques, culturels de la mort</b>  <b>1.11.3 Personne mourante : accompagnement, problèmes éthiques</b></p>	<p><b>A1/ C 5 – Capacité : évaluer, rendre compte</b>  <b>C 5-1 Apprécier la satisfaction des usagers</b>  <i>Identifier les critères de satisfaction et de non satisfaction</i>  L'élève peut être amené à déterminer ses critères à partir d'une charte et de mettre en œuvre un outil pour recueillir les informations.</p> <p><b>S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention</b>  <b>2-9 Qualité du service à l'utilisateur / client</b>  Charte des droits et libertés de la personne accueillie (abordée)</p> <p><b>S4 – Techniques de communication et de médiation sociale</b>  <b>2- Communication écrite</b>  (recueil d'informations – questionnaires)</p>

THÉMATIQUES ABORDÉES	PROJET D'ÉTABLISSEMENT (n° de pages)	FILIÈRE ASSP (option B « en structure »)	FILIÈRE SPVL (Secteurs d'activités A1 <sup>15</sup> et A2 <sup>16</sup> )
		Compétences professionnelles et <b>savoirs associés</b> en fonction de situations professionnelles à déterminer	
Le personnel salarié	14	<p><b>C 2.2 Accueillir de nouveaux agents</b>  <b>C 2.2.1 Présenter le service, les personnels, leur fonction</b>            Mais aussi les deux autres compétences soit :  <b>C 2.2.2 Présenter les documents utilisés dans le service</b> (nécessite un dossier technique préparé en amont par le professeur)  <b>C 2.2.3 Montrer et justifier les modalités de réalisation des techniques professionnelles</b></p> <p><b>SMS – 2- Méthodologie d'intervention</b>            2.7 Travail en équipe – Gestion d'équipe - Tutorat  <b>2-7-1 Le travail en équipe</b>  <b>2.7.4 Accompagnement des nouveaux agents</b></p>	<p><b>A2/C 4 – Mettre en œuvre un projet, réaliser des actions</b>  <b>C 4-4 Identifier sa place dans une équipe</b></p> <p><b>S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention</b>  <b>2-8 Cadre juridique et déontologique de l'intervention professionnelle</b></p> <p><b>S4 – Techniques de communication et de médiation sociale</b>  <b>3- Communication visuelle</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication à destination des professionnels : <b>organigramme</b></li> </ul> </p>
L'articulation des services (types de réunion, cahier de liaison pour synthèse écrite)	15 et 16	<p><b>C 1.2 Communiquer avec l'équipe, les autres professionnels, les services, les partenaires</b></p> <p><b>SMS – 3 communication professionnelle et interprofessionnelle</b></p>	<p><b>A1/C 3 - Gérer</b>  <b>C 3-5 Coordonner une équipe de terrain</b>  <b>Ou</b>  <b>A2/C 3 - Gérer</b>  <b>C 3-4 Coordonner une équipe de terrain</b>            Une situation professionnelle peut permettre à l'élève de conduire une réunion (cf. séquence développée en pages 19 à 21)</p> <p><b>S4 – Techniques de communication et de médiation sociale</b>  <b>4- Communication orale</b>  <b>7- Techniques d'animation</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduite de réunions</li> </ul> </p>

THÉMATIQUES ABORDÉES	PROJET D'ÉTABLISSEMENT (n° de pages)	FILIÈRE ASSP (option B « en structure »)	FILIÈRE SPVL (Secteurs d'activités A1 <sup>15</sup> et A2 <sup>16</sup> )
		Compétences professionnelles et <b>savoirs associés</b> en fonction de situations professionnelles à déterminer	
La formation du personnel	16 et 17		<p><b>A1/C 3 - Gérer</b>  <b>C 3-3 Gérer la documentation</b>  <i>Sélectionner et classer les informations</i>  <i>Constituer des dossiers documentaires simples (tout en recensant les sources d'informations utiles)</i>            On peut développer cette compétence à partir d'une situation professionnelle dans laquelle l'élève doit constituer un dossier documentaire sur les dispositifs de formation tout au long de la vie (toujours en tant que salarié de la structure)</p> <p><b>S3 – Cadre juridique appliqué aux interventions professionnelles</b>  <b>6- Droit du travail et statut des salariés</b>  <i>Formation tout au long de la vie</i></p>
Les bénévoles	17	<p><b>C 2.2 Accueillir des bénévoles</b>  <b>C 2.2.1 Présenter le service, les personnels, leur fonction</b>            Mais aussi les deux autres compétences soit :  <b>C 2.2.2 Présenter les documents utilisés dans le service</b>            (nécessite un dossier technique préparé en amont par le professeur)  <b>C 2.2.3 Montrer et justifier les modalités de réalisation des techniques professionnelles</b></p>	<p>A mettre en lien avec la page 3 :</p> <p><b>A1/C 3 Gérer</b>  <b>C 3-5 Coordonner une équipe de terrain</b>  <b>A2/ C 3 Gérer</b>  <b>C 3-4 Coordonner une équipe de terrain</b></p> <p>L'élève peut être amené par une situation professionnelle à planifier l'intervention des bénévoles lors d'une activité en resituant les caractéristiques de ces bénévoles par le savoir associé suivant :</p> <p><b>S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention</b>  <b>3- Cadre administratif des structures d'emplois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• associations</li> </ul>

THÉMATIQUES ABORDÉES	PROJET D'ÉTABLISSEMENT (n° de pages)	FILIÈRE ASSP (option B « en structure »)	FILIÈRE SPVL (Secteurs d'activités A1 <sup>15</sup> et A2 <sup>16</sup> )
		Compétences professionnelles et <b>savoirs associés</b> en fonction de situations professionnelles à déterminer	
Les stagiaires	17	<b>C 2.2 Accueillir des stagiaires</b> <b>C 2.2.1 Présenter le service, les personnels, leur fonction</b> Mais aussi les deux autres compétences soit : <b>C 2.2.2 Présenter les documents utilisés dans le service</b> (nécessite un dossier technique préparé en amont par le professeur) <b>C2.2.3 Montrer et justifier les modalités de réalisation des techniques professionnelles</b>	
Méthodologie générale et procédures  - procédure d'accueil et d'admission  - personnalisation du service	18 à 20	<b>C 1.1 Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage</b>	A mettre en lien avec la page 3. Une situation professionnelle peut permettre à l'élève de développer les compétences professionnelles ci-dessous en le positionnant à l'accueil de la structure et en lui demandant de répondre aux demandes d'information des usagers. De plus, on peut l'amener à construire un outil de recueil de la satisfaction de l'utilisateur lors de cet accueil.  <b>A1/C 2 – Communiquer</b> <b>C 2-1 Accueillir et dialoguer dans des points d'accueil</b> <b>C 2-2 Informer et orienter les personnes</b>  <b>A1/C 5 – Capacité : évaluer, rendre compte</b> <b>C 5-1 Apprécier la satisfaction des usagers</b>  <b>S4 – Techniques de communication et de médiation</b>

THÉMATIQUES ABORDÉES	PROJET D'ÉTABLISSEMENT (n° de pages)	FILIÈRE ASSP (option B « en structure »)	FILIÈRE SPVL (Secteurs d'activités A1 <sup>15</sup> et A2 <sup>16</sup> )
		Compétences professionnelles et <b>savoirs associés</b> en fonction de situations professionnelles à déterminer	
- place du résident et de la famille			sociale <b>2- Communication écrite</b> Questionnaire de satisfaction <b>4- Communication orale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Situation d'accueil : phase d'accueil, comportement professionnel</li> </ul> <b>S3 – cadre juridique appliqué aux interventions professionnelles</b> <b>1- Sources de Droit</b> Loi du 2 janvier 2002 <b>S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention</b> <b>9- Qualité du service à l'utilisateur / client</b>
L'évaluation - du parcours de la personne accueillie - l'évaluation de l'établissement	21 à 23	<b>C 2.3 Participer au contrôle et à la gestion de la qualité</b>  <b>SMS – 2. Méthodologie d'intervention</b> <b>2.2 Projet personnalisé</b> <b>2.6 Qualité</b> <b>2.6.1 Certification des établissements de santé</b> <b>2.6.2 Evaluation en EHPAD</b> (on peut ici aussi aborder les évaluations externe et interne) <b>2.6.3 Notion d'évaluation des pratiques professionnelles</b> (principes d'élaboration de grilles d'auto-évaluations)	<b>A1/C5 – Capacité : évaluer, rendre compte</b> <b>C 5-1 Apprécier la satisfaction des usagers</b> <b>5-2 Etablir un suivi et/ou un bilan d'activités</b>  <b>S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention</b> <b>7- Organisation des actions et des modes d'interventions</b> Méthodologie de l'évaluation <b>9- Qualité du service à l'utilisateur / client</b>

**1.3. Exemples de séquences pédagogiques en filière SPVL**

- Séquences possibles dans les secteurs d'activités A1 « Activités de soutien et d'aide à l'intégration » et A2 « Activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté ».
- Compétences développées dans les deux séquences proposées.
- En fonction des actions mises en place, des savoirs associés spécifiques pourront être ajoutés.
- Les savoirs associés transversaux ci-dessous pourront être mobilisés pour développer les compétences sélectionnées.

**S1 Environnement social de l'intervention professionnelle**

- Cadre démographique : données nationales et locales
- Personnes en situation de handicap
- processus d'intégration
- Lien social

**THÈME DU HANDICAP**

(4 à 5 séquences possibles)

Supports : contexte professionnel et projet d'établissement

**S2 Milieux professionnels et modes d'intervention**

- Cadre administratif des structures d'emploi : les associations
- Structures locales participant aux besoins de la population
- Organisation de réseaux de structures
- Projet de structure

**S3 Cadre juridique appliqué aux interventions professionnelles**

- Sources du Droit : étude des lois
- Cadre administratif : le département

**S4 Techniques de communication et de médiation sociale**

- Communication écrite
- Communication visuelle...

### 1.3.1. Secteur d'activités A1 : Activités de soutien et d'aide à l'intégration

Classe : 1<sup>ère</sup> SPVL

**HANDICAP**

**SEQUENCE : LA PARTICIPATION DES STRUCTURES D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT DES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP AU FORUM « VIVRE SON HANDICAP » DU PAYS DE MEAUX**

#### Situation professionnelle

Vous travaillez en tant que moniteur éducateur à la Résidence les SERVINS.

Vous participez au forum « Vivre son handicap » organisé par la communauté d'agglomération du pays de Meaux, avec les structures locales engagées, pour répondre aux besoins de la population.

Ce forum a pour objectif d'apporter aux personnes en situation de handicap, à leur famille et leurs aidants, toutes les informations pratiques pour vivre dans le pays de Meaux. Il aborde tous les aspects de la vie quotidienne pour toutes les situations de handicap.

Lors de la première réunion de préparation du forum, vous intégrez un groupe de professionnels spécialisé dans l'accueil et l'hébergement des personnes adultes en situation de handicap.

A la fin de la journée de préparation, la cheffe de service d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), nouvellement installée sur le secteur, effectuera une intervention pour promouvoir sa structure. Vous êtes chargé de faire le compte-rendu.

**Les objectifs de cette première journée de travail sont de :**

- Présenter les différentes structures d'accueil en faveur des adultes en situation de handicap afin d'informer les usagers et de participer à leur accompagnement dans la recherche de services médico-sociaux,
- Relayer au réseau de professionnels, les informations sur la nouvelle MAS du secteur.

### Compétences professionnelles pouvant être développées (toutes ne sont pas à retenir pour l'évaluation) :

Secteurs d'activités A1 : Activités de soutien et d'aide à l'intégration

C2- Communiquer

C2-2 Informer et orienter les usagers

C3- Gérer

C3-3 Gérer la documentation

*Sélectionner et classer les informations*

C4- Mettre en œuvre un projet, réaliser des actions

C4-1 Accompagner les personnes dans la recherche de services

*Présenter des possibilités de réponse permettant à l'utilisateur d'effectuer des choix*

C4-4 Contribuer au partenariat avec les acteurs locaux

*Participer au fonctionnement d'un réseau par un partage d'informations*

### Pré requis possibles :

S1 Environnement social de l'intervention professionnelle

2- Connaissance sociologique et psychologique des publics

2-1 Publics : les personnes en situation de handicap (caractéristiques, besoins et place dans la société)

S4 Techniques de communication et de médiation sociale

2- Communication écrite : le compte rendu

3- Communication visuelle : le dépliant

Compétence transversale (géographie, Education à la santé et à la citoyenneté, PSE, mathématiques...) :

- Lire et interpréter des documents statistiques

Séances	Objectifs de séance	Durée
<b>Séance n°1</b> <b>Page 3 du projet</b> <b>d'établissement</b>	Caractériser les différentes structures en faveur des personnes en situation de handicap et mettre en perspective la demande d'un usager et l'offre des services.	2h
<b>Séance n°2</b> <b>Utilisation du projet</b> <b>d'établissement</b>	Concevoir et réaliser un dépliant d'information (ou support de communication, selon le niveau de taxonomie choisi) sur le foyer de vie « résidence les Servins » afin de répondre aux demandes d'information des publics.	3h
<b>Séance n°3</b> <b>Intervention de la cheffe de</b> <b>service à la MAS</b>	Rédiger le compte rendu de l'intervention afin de diffuser les informations à l'ensemble des partenaires présents et absents.	Intervention 2h (prise de note) et rédaction du compte rendu 1h

### 1.3.2 Secteur d'activités A2 : Activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté

Classe : 1<sup>ère</sup> SPVL

HANDICAP

**SÉQUENCE : LA PARTICIPATION DES STRUCTURES D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT DES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP AU FORUM « VIVRE SON HANDICAP » DU PAYS DE MEAUX**

#### Situation professionnelle

Vous travaillez en tant que moniteur éducateur à la Résidence les SERVINS.

Vous participez au forum « Vivre son handicap » organisé par la communauté d'agglomération du pays de Meaux, avec les structures locales engagées pour répondre aux besoins de la population.

Vous avez reçu la convocation qui laisse apparaître l'ordre du jour de la deuxième réunion :

- concevoir l'affiche du forum (technique du Brainstorming ou du remue-méninge : animation de groupe)

Et pour chaque stand :

- proposer une animation permettant la promotion des activités de chaque structure partenaire accueillant des publics en situation de handicap.

Vous organisez de votre côté, une réunion avec vos collègues et les résidents du Comité de vie sociale, afin de mettre en place vos actions, lors du forum « Vivre son handicap » et les présenter lors du regroupement du réseau de partenaires.

#### **Objectifs de la séquence :**

- Préparer la réunion, au sein de la résidence les Servins, afin de mettre en place les activités proposées lors du forum.
- Proposer une activité, en accord avec les résidents, qui sera mise en place lors du forum.

**Compétences professionnelles pouvant être développées (toutes ne sont pas à retenir pour l'évaluation), à ajuster en fonction des actions retenues.**

Secteurs d'activités A2 : Activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté

C2 – Communiquer

C2-1 Susciter l'expression des populations

*Faciliter les échanges au sein d'une population* : déterminer et expliquer les outils de recueil des suggestions lors de la réunion

C3 – Gérer

C3-2 Organiser des activités

Si les activités requièrent des partenaires, rajouter :

C3-3 Coordonner l'action et les interventions des partenaires

*Identifier les différents partenaires*

On peut aussi envisager d'intégrer dans le planning hebdomadaire d'activités des résidents, les préparations en vue du forum. Dans ce cas, on peut demander à l'élève d'établir le planning en tenant compte des plages horaires et de le diffuser à l'équipe (cf. pages 9 à 12 du projet d'établissement, présentant les différentes prestations proposées). On pourra donc développer voire évaluer la compétence :

C3-4 Coordonner une équipe de terrain

*Etablir le planning hebdomadaire des activités*

C4 – Mettre en œuvre un projet, réaliser des actions

C4-1 Participer au déroulement d'activités

*Définir les objectifs des activités*

Si l'action peut être menée sur le terrain, on pourra rajouter :

C4-2 Animer des activités associatives

*D'autres compétences peuvent être nécessaires en fonction du contexte.*

**Pré requis possibles :**

S1 Environnement social de l'intervention professionnelle

2- Connaissance sociologique et psychologique des publics

2-1 Publics : les personnes en situation de handicap

*Caractéristiques, besoins et place dans la société*

S4 Techniques de communication et de médiation sociale (à déterminer au regard du contexte)

2- Communication écrite

3- Communication visuelle

Séances	Objectifs de séance	Durée
<b>Séance n°1</b>	Préparer la réunion au sein de votre structure et proposer deux outils de recueil de suggestions	2h
<b>Séance n°2</b> <b>Utilisation du projet d'établissement</b>	Proposer une activité à mettre en place avec les résidents, pour le forum « Vivre son handicap ». <i>(Activité simulée ou réelle – en tenir compte pour les objectifs opérationnels et le temps alloué à la séance)</i>	Variable
<b>Séance n°3</b> <b>Utilisation du projet d'établissement</b>	Réaliser le planning hebdomadaire des résidents de votre unité en y intégrant vos ateliers de préparation du forum. Le diffuser à l'équipe par voie électronique. <i>(Temps alloué variable : soit le planning est un pré-requis, soit c'est une compétence professionnelle à développer)</i>	2h

### 2. DEUXIÈME EXEMPLE DE CONTEXTE PROFESSIONNEL

#### 2.1. Centre social du Segala Tarbais

La dernière partie du dossier prendra appui sur un projet social, rédigé par centre social (ou espace socioculturel, maison pour tous...)

En 1984, une circulaire de la CNAF adopte une nouvelle procédure d'agrément des centres sociaux et inscrit institutionnellement la démarche de projet (diagnostic, plan d'action, évaluation) dans le mode de fonctionnement des centres sociaux.

Chaque centre social élabore donc un projet correspondant au principe d'une action globale autour des habitants de son territoire.

Pour le concevoir, un centre social passe en général par quatre étapes :

- L'évaluation du projet social précédent : a-t-on atteint les objectifs fixés ? Sinon pourquoi? (sauf s'il est en création) ;
- Le diagnostic partagé et/ou participatif, basé à la fois sur des données « froides » (statistiques) et « chaudes » (ressentis des membres de l'équipe, des bénévoles et des habitants) ;
- La définition de priorités ou d'axes prioritaires pour le nouveau projet ;
- le choix d'activités et/ou de méthodes pour répondre à ces priorités.

Ce document peut, là encore, servir de support dans la construction de séquences en baccalauréat professionnel SPVL.

A partir du projet social du centre social du Segala Tarnais ([consultable en ligne](#)) de nombreux éléments peuvent être mis en relation avec le référentiel de certification.

## 2.2. Propositions de pistes d'exploitations pédagogiques

Après la lecture d'un projet social, on peut facilement concevoir un contexte professionnel (*propre à chaque équipe, à partir d'une structure du territoire d'exercice professionnel*) afin de permettre à l'élève de développer les compétences professionnelles des secteurs d'activités A1, G1, A2. Il est intéressant de réaliser ce contexte dès la classe de seconde professionnelle.

THÉMATIQUES ABORDÉES	PROJET SOCIAL (n° de pages)	MISE EN RELATION AVEC LE REFERENTIEL DU BAC PROFESSIONNEL SPVL
<p>Diagnostic de territoire : les habitants et leur centre social</p> <p>Outil utilisé : le questionnaire (annexes 2 et 3)</p>	<p>4</p>	<p><b>A1/C 1 - Analyser</b>  <b>C 1-1 Identifier les demandes des publics</b>  <b>C 1-2 Analyser les demandes</b></p> <p><b>Ou A2/C 1 - Analyser</b>  <b>C 1-1 Identifier les demandes de la population</b></p> <p>A partir de ces deux compétences, on peut amener l'élève à proposer des activités, des projets, en partant toujours des situations professionnelles et, de ce fait, développer d'autres compétences telles :</p> <p><b>A1/C 3 - Gérer</b>  <b>C 3-1 Organiser des permanences</b></p> <p><b>Ou A2/C 3 - Gérer</b>  <b>C 3-2 Organiser des activités, des rencontres, des sorties</b></p> <p><b>C 3-2 Planifier et organiser des activités</b></p> <p><b>Exemples de savoirs associés spécifiques au secteur d'activités A1 :</b>  <b>SA1 - Activités de soutien et d'aide à l'intégration</b>  <b>3 – Méthodes et outils</b>  3-1 Identification des caractéristiques et de la demande des publics  Techniques et outils de recueil d'un besoin d'une demande d'un public, d'une population</p> <p><b>S4 – Techniques de communication et de médiation sociale</b>  <b>2 - Communication écrite</b>  Questionnaires (<i>analyse possible des questionnaires proposés...</i>)</p>

THÉMATIQUES ABORDÉES	PROJET SOCIAL (n° de pages)	MISE EN RELATION AVEC LE REFERENTIEL DU BAC PROFESSIONNEL SPVL
Analyse historique	8 à 14	Peut être exploitée par rapport aux mots clés rencontrés dans les tableaux, en support d'un TD par exemple
Analyse territoriale	15 à 23	<p>Lors de l'analyse territoriale, on peut orienter l'élève, au travers une situation professionnelle, sur l'émergence de besoins identifiés dans la population, et leur demander de participer avec d'autres professionnels au déroulement d'activités. Les compétences développées pourront être alors :</p> <p><b>A1/C 4 - Mettre en œuvre un projet, réaliser des actions</b>  <b>C 4-3 Participer au déroulement d'activités en lien avec d'autres professionnels</b>  <b>C 4-4 Contribuer au partenariat avec les acteurs locaux</b></p> <p><b>S1 – Environnement social de l'intervention professionnelle</b>  <b>1 - Données démographiques et socio-économiques de la population</b>  <b>Dégager, à partir des statistiques, les caractéristiques de la population</b></p> <p>Cette partie peut aussi servir lors de l'élaboration d'un rapport de stage (CCF E3) ou de contexte professionnel lors de l'élaboration d'un bac blanc (documents techniques).</p> <p>La page 23 aborde entre autre le RSA. Ceci peut aussi être exploité en lien avec une séquence sur la précarité et l'on pourra développer chez l'élève les compétences professionnelles :</p> <p><b>A1/ C 4 - Mettre en œuvre un projet, réaliser des actions</b>  <b>C 4-1 Accompagner les personnes dans la recherche de services</b>  <b>C 4-2 Accompagner les personnes dans leurs démarches administratives, dans la préparation d'un dossier</b></p>



THÉMATIQUES ABORDÉES	PROJET SOCIAL (n° de pages)	MISE EN RELATION AVEC LE REFERENTIEL DU BAC PROFESSIONNEL SPVL
		<p><b>S2 – Milieux professionnels et modes d’intervention</b>  <b>7- Organisation des actions et des modes d’interventions</b></p> <p><b>Savoirs associés spécifiques au secteur d’activités A1 :</b>  <b>SA1 - Activités de soutien et d’aide à l’intégration</b>  <b>1- Contexte de l’activité professionnelle</b>            1-2 Typologie des actions en fonction des publics            1-3 Modes d’intervention des professionnels  <b>2- Cadre organisationnel des actions proposées</b>            2-1 Réglementation relative à l’organisation d’actions collectives            2-2 Conditions matérielles nécessaires aux déroulements des actions            2-3 Organisation des actions  <i>(Ceci peut faire l’objet d’une fiche action à construire)</i></p>
<p>La gouvernance de l’association</p>	<p>30 et 31</p>	<p>Cette partie peut faire l’objet d’une situation professionnelle dans laquelle l’élève devra organiser une réunion soit d’équipe soit de préparation d’une fête de quartier. Dans la première réunion, l’élève s’intéressera au bureau et membres du personnel (compréhension du fonctionnement associatif). Dans la deuxième, il devra tenir compte des comités d’habitants, des partenaires à solliciter.</p> <p><b>A1/C 3 – Gérer</b>  <b>C 3-2 Planifier et organiser des activités</b></p> <p><b>S2 - Milieux professionnels et modes d’intervention</b>  <b>3- Cadre administratif des structures d’emplois : associations</b>  <b>S4 – Techniques de communication et de médiation sociale</b>  <b>2- Communication écrite (courrier d’invitation)</b>  <b>3- Communication visuelle (flyer)</b></p>

THÉMATIQUES ABORDÉES	PROJET SOCIAL (n° de pages)	MISE EN RELATION AVEC LE REFERENTIEL DU BAC PROFESSIONNEL SPVL
Les salariés	33	<p>Cette partie peut être incluse dans la situation professionnelle ci-dessus.</p> <p><b>S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention</b>  <b>6- Cadre général d'intervention des professionnels dans les structures participant à la vie locale et au maintien du lien social</b></p>
Formation	34	<p><b>A1/ C 3 – Gérer</b>  <b>C 3-3 Gérer la documentation</b>  <i>Sélectionner et classer les informations</i>  <i>Constituer un dossier documentaire tout en recensant les sources d'informations utiles</i></p> <p>On peut développer cette compétence à partir d'une situation professionnelle dans laquelle l'élève doit constituer un dossier documentaire sur les dispositifs de formation tout au long de la vie (toujours en tant que salarié de la structure).</p> <p><b>S3 – Cadre juridique appliqué aux interventions professionnelles</b>  <b>6- Droit du travail et statut des salariés</b>  Formation tout au long de la vie</p>
La communication externe	35	<p>Peut être un support pour créer des outils de communication (visuels, écrits) – promotion de la structure</p> <p>A rattacher aux compétences professionnelles :</p> <p><b>A2/ C 2 – Communiquer</b>  <b>C 2-2 Promouvoir les activités et les lieux de vie sociale</b></p> <p><b>A1/ C 2 – Communiquer</b>  <b>C 2-2 Informer et orienter les personnes</b></p>

THÉMATIQUES ABORDÉES	PROJET SOCIAL (n° de pages)	MISE EN RELATION AVEC LE REFERENTIEL DU BAC PROFESSIONNEL SPVL
Pôle accueil, information et communication	41 à 46	<p>Compétences professionnelles possibles à développer :</p> <p><b>A1/ C 1 - Analyser</b>  <b>C 1-1 Identifier les demandes des publics</b></p> <p><b>A2/ C 2 – Communiquer</b>  <b>C 2-1 Accueillir et dialoguer dans des points d'accueil, des points d'écoute, des permanences</b>  <b>C 2-2 Informer et orienter les usagers</b></p> <p><b>S4 – Techniques de communication et de médiation sociale</b>  <b>4- Communication orale (par exemple en lien avec la situation d'accueil)</b></p> <p>La page 46 est intéressante car elle permet une analyse de ce pôle (en lien avec la limite des connaissances : « Analyser et justifier les méthodes et les moyens utilisés dans une situation d'accueil... »).</p>
Pôle vie sociale	47 à 56	<p><b>S1- Environnement social de l'intervention professionnelle</b>  <b>2 – Connaissance sociologique et psychologique des publics : besoins, comportements</b>  <b>2-2 Familles</b></p> <p>La description d'activités mises en place peut être étudiée par les élèves ; ceci peut leur permettre de proposer des activités en lien avec un contexte en centre social ;</p> <p>Dans ce cas, les compétences professionnelles peuvent être :</p> <p><b>A1/ C 4 - Mettre en œuvre un projet, réaliser des actions</b>  <b>C 4-3 Participer au déroulement d'activités en lien avec d'autres professionnels (PMI, RAM, ...)</b></p> <p><b>ou</b></p> <p><b>A2/ C 3 - Gérer</b>  <b>C 3-2 Organiser des rencontres, des sorties</b></p> <p><b>A2/ C 4 : Mettre en œuvre un projet, réaliser des actions</b>  <b>C 4-1 Participer au déroulement d'activités récréatives ou d'ateliers éducatifs</b>  (voir les contenus développés dans la partie « Mise en place d'actions »)</p> <p>On peut aussi les inciter à repérer des activités, les analyser et les transposer dans la structure qui les accueille pour la période de formation en milieu professionnel (certaines activités sont décrites dans le projet social).</p>

THÉMATIQUES ABORDÉES	PROJET SOCIAL (n° de pages)	MISE EN RELATION AVEC LE REFERENTIEL DU BAC PROFESSIONNEL SPVL
Médiathèque - ludothèque	57 à 63	<p>Dans cette partie du projet social, l'équipe met en évidence les nombreux partenariats communaux, MARPA (...). La mise en situation professionnelle est intéressante avec les élèves pour les amener à concevoir des activités ou projets avec des partenaires.</p> <p>Là encore, les compétences suivantes pourront être développées :</p> <p><b>A1/ C 2 - Communiquer</b>  <b>C 2-3 Faciliter le lien entre les usagers et les interlocuteurs institutionnels</b></p> <p><b>A1/ C 4 : Mettre en œuvre un projet, réaliser des actions</b>  <b>C 4-3 Participer au déroulement d'activités en lien avec d'autres professionnels</b></p> <p><b>Ou</b></p> <p><b>A2/ C 3 - Gérer</b>  <b>C 3-3 Coordonner l'action et les interventions de différents partenaires</b></p> <p><b>A2/ C 4 : Mettre en œuvre un projet, réaliser des actions</b>  <b>C 4-4 Identifier sa place, ses activités dans la mise en œuvre d'un partenariat</b></p> <p><b>S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention</b>  <b>5 - Organisation de réseaux de structures et de dispositifs dans le cadre des politiques de proximité</b></p>
Animation « ados »	64 à 70	<p>Dans la partie présentant les actions mises en place par le centre social, les savoirs suivants peuvent être développés :</p> <p><b>S1 – Environnement social de l'intervention professionnelle</b>  <b>2 – Connaissance sociologique et psychologique des publics : besoins, comportements</b>  <b>2-1 Publics : adolescents</b></p> <p>Cette partie peut aussi servir de support pour proposer des activités en lien avec ce public. Ce projet social propose toujours après le descriptif, une analyse et met en relation les services proposés avec le public. Il est possible d'y rattacher des situations professionnelles développant les compétences du référentiel et ne pas oublier les savoirs associés spécifiques lors de la conception des séquences.</p>

THÉMATIQUES ABORDÉES	PROJET SOCIAL (n° de pages)	MISE EN RELATION AVEC LE REFERENTIEL DU BAC PROFESSIONNEL SPVL
Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Kid club » et Temps d'Accueil Péri-scolaires	71 à 82	<p>Dans la partie présentant les actions mises en place par le centre social :</p> <p><b>S1 – Environnement social de l'intervention professionnelle</b>  2 – Connaissance sociologique et psychologique des publics : besoins, comportements  <b>2-1 Publics : enfants</b></p> <p>Cette partie peut aussi servir de support pour proposer des activités en lien avec ce public. Elle permet davantage de développer les compétences du secteur d'activité A2 « Activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté »</p>
Pôle emploi insertion	90 à 105	<p>Dans la partie présentant les actions mises en place par le centre social :</p> <p><b>S1 – Environnement social de l'intervention professionnelle</b>  2 – Connaissance sociologique et psychologique des publics : besoins, comportements  <b>2-1 Publics : personnes en situation de précarité</b></p> <p><b>S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention</b>  <b>5 - Organisation de réseaux de structures et de dispositifs dans le cadre des politiques de proximité</b></p> <p>Toujours en lien avec les savoirs associés S2 « Milieux professionnels et modes d'intervention », il est possible de justifier les services proposés en lien avec les besoins des populations. On peut aussi aborder la thématique de la précarité mais il est peut-être préférable de la développer avec un autre contexte professionnel prenant appui sur d'autres structures de proximité et de vie locale.</p>
Finalités et missions du centre social	108 à 111	<p>Pour traiter cette partie, on peut demander à l'élève de promouvoir les missions et actions du centre social lors d'un événement particulier : forum, réunion d'habitants du quartier...</p> <p><b>A2/ C 2 - Communiquer</b>  <b>C 2-2 Promouvoir les activités et les lieux de vie sociale</b></p> <p><b>S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention</b>  <b>4 - Structures locales participant aux besoins de la population</b>  Identifier les missions, les situer dans le contexte des politiques locales</p> <p><b>S4 – Techniques de communication et de médiation sociale</b>  <b>2 - Communication écrite</b> (courriel, panneau électronique, presse locale)  <b>3 - Communication visuelle</b> (affiche, flyer)</p>

THÉMATIQUES ABORDÉES	PROJET SOCIAL (n° de pages)	MISE EN RELATION AVEC LE REFERENTIEL DU BAC PROFESSIONNEL SPVL
Arbre d'objectifs	112 à 118	<p>Cela peut être rattaché avec la situation professionnelle construite pour la partie « finalités du centre social ». On peut demander, lors de la promotion de la structure, d'élaborer un diaporama des objectifs.</p> <p><b>S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention</b>  <b>7 - Organisation des actions et des modes d'intervention</b>            - Identifier les objectifs d'un projet  <i>Possibilité d'étudier et analyser l'outil « arbre des objectifs »)</i></p>
Fiches actions et évaluation	120 à 182	<p>Certaines fiches peuvent être exploitées pour permettre à l'élève de développer les compétences C3 « Gérer » et C4 « Mettre en œuvre un projet, réaliser des actions » du référentiel. De plus, la partie sur l'évaluation faisant partie intégrante du référentiel, elle peut être un support pour mettre en œuvre la compétence C5 « Evaluer, rendre compte », notamment en repérant les indicateurs d'évaluation. On peut aussi aborder :</p> <p><b>S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention</b>  <b>7 - Organisation des actions et des modes d'intervention</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodologie de d'évaluation</li> </ul></p>
Questionnaire et analyse de données recueillies	Annexes 2 et 3	<p>A partir du dépouillement du questionnaire présenté en annexe 3, les tableaux peuvent servir de support pour permettre à l'élève de rédiger un rapport ou compte rendu (exploiter les documents pour élaborer des statistiques sous forme graphique, par exemple). Ceci en vue de développer :</p> <p><b>S4 – Techniques de communication et de médiation sociale</b>  <b>2- Communication écrite</b>  <b>mais aussi : Exploiter les connaissances acquises en mathématiques.</b></p>
Affiche du centre social	Annexe 4	<p><b>A2/ C 2 - Communiquer</b>  <b>C 2-2 Promouvoir les activités et les lieux de vie sociale</b></p> <p><b>S4 – Techniques de communication et de médiation sociale</b>  <b>3 - Communication visuelle</b></p> <p>Cette affiche peut être analysée afin de répondre aux limites de connaissances. On peut aussi demander aux élèves de la retravailler à partir d'indicateurs d'évaluation mis en évidence lors de l'analyse.</p>